

Atlas de Biodiversité Communale de Grand Poitiers

Recensement des haies du territoire

Bilan 2022 - 2023



Atlas de Biodiversité Communale de Grand Poitiers

Recensement des haies du territoire

Bilan 2022-2023

Grand Poitiers communauté urbaine

Direction Générale Espace public
Direction Hygiène publique - Qualité environnementale
Centre d'activités Milieux Naturels

Coordination, rédaction et cartographie

Lucie TEXIER

Inventaires

Nicolas BRIEAU et Antonin JULES

Références à utiliser : Vienne Nature, 2023. *Atlas de biodiversité communale de Grand Poitiers – Recensement des haies du territoire*. Vienne Nature. Fontaine-le-Comte, 24 p.

Vienne Nature

Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne

14 rue Jean Moulin – 86240 Fontaine-le-Comte

Tél. 05 49 88 99 04

E-mail. contact@vienne-nature.fr

www.vienne-nature.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	2
LISTE DES FIGURES	2
LISTE DES TABLEAUX.....	2
PREAMBULE	3
I. PRESENTATION DU SITE D'ETUDES	4
II. RECENSEMENT DES HAIES A PARTIR DES ORTHOPHOTOS	5
II.1. METHODOLOGIE	5
II.2. RESULTATS	6
II.2.1. Densité de haies.....	6
II.2.2. Haies disparues.....	9
II.2.3. Haies plantées.....	9
II.3. INTEGRATION DES HAIES COMME ELEMENTS PONCTUELS DU PAYSAGE DANS PLU.....	11
III. TYPOLOGIE DES HAIES EN ZONES BOCAGERES	12
III.1. METHODOLOGIE.....	12
III.2. RESULTATS	13
CONCLUSION.....	17
BIBLIOGRAPHIE	18
ANNEXES.....	19

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation de la zone d'étude.....	4
Figure 2. Cartographie des haies sur le territoire de Grand Poitiers Communauté Urbaine.	5
Figure 3. Densité de haies par communes sur le territoire de Grand Poitiers	7
Figure 4. Haies disparues suite à la création de la ligne LGV-SEA – Commune de Fontaine-le-Comte (86).	9
Figure 5. Pourcentage de linéaires de haies disparues par communes sur le territoire de Grand Poitiers.....	11
Figure 6. Localisation des haies de Grand Poitiers faisant l'objet d'une description typologique.	12
Figure 7. Etat de conservation des haies en zones bocagères au sein de Grand Poitiers Communauté Urbaine.	13
Figure 8. Typologie des haies incluses au sein des réservoirs de biodiversité « bocage » du territoire de Grand Poitiers communauté urbaine.....	15
Figure 9. Etat de conservation des haies au niveau des réservoirs de biodiversité « bocage » du territoire de GPCU.	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Linéaire et densité de haies par communes sur le territoire de Grand Poitiers.	8
Tableau 3. Linéaire de haies disparues par communes sur le territoire de Grand Poitiers.....	10
Tableau 4. Caractéristique des haies incluses au sein des réservoirs de biodiversité « bocage » de Grand Poitiers.....	14

PREAMBULE

Dans le cadre de la reconquête de la biodiversité, Vienne Nature s'implique, en partenariat avec les acteurs locaux, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'action pour sa prise en compte. C'est la raison pour laquelle Vienne Nature a souhaité s'associer avec Grand Poitiers Communauté Urbaine (GPCu) pour la mise en œuvre d'actions dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) sur son territoire.

L'une des actions portées par Vienne Nature en 2022 et 2023 concerne le recensement des haies sur le territoire de Grand Poitiers. Les haies sont un élément constitutif du bocage qui entoure les prairies permanentes avec ou sans mares. Cette association caractéristique fait la richesse du bocage sur le plan biologique. Sur le territoire de Grand Poitiers, les zones bocagères sont souvent des espaces relictuels au cœur d'une plaine agricole plus ouverte (Préfecture de la Vienne, 2012), cependant des secteurs bocagers se distinguent au sud-ouest et au sud. Les haies sont un élément structurant de ces zones bocagères mais également sur l'ensemble du territoire.

Un inventaire des haies a été effectué sur l'ancien territoire de Grand Poitiers (13 communes) avant la fusion des 5 EPCI (source : ECOGEE, 2016). Cet inventaire prend en compte tous les alignements d'arbres ou d'arbustes formant une haie champêtre quelles que soient la longueur et la largeur, mais également ceux localisés le long des différents cours d'eau jouant le rôle de ripisylve.

Les objectifs de cette action sont :

- Le recensement des haies du territoire de Grand Poitiers à partir des orthophotos ;
- De définir la typologie des haies en zones bocagères.

I. PRESENTATION DU SITE D'ETUDES

Le territoire de Grand Poitiers Communauté urbaine fait une superficie d'environ 1073 km² et englobe près de la moitié des habitants du département de la Vienne.

Ce grand territoire se situe au centre du département et comprend 40 communes (Figure 1) : Beaumont Saint-Cyr, Béruges, Biard, Bignoux, Bonnes, Buxerolles, Celle-Lévescault, Chasseneuil-du-Poitou, Chauvigny, Cloué, Coulombiers, Crotelle, Curzay-sur-Vonne, Dissay, Fontaine-le-Comte, Jardres, Jaunay-Marigny, Jazeneuil, La Chapelle-Moulière, La Puye, Lavoux, Ligugé, Liniers, Lusignan, Mignaloux-Beauvoir, Migné-Auxances, Montamisé, Poitiers, Pouillé, Rouillé, Saint-Benoît, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Saint-Sauvant, Sainte-Radégonde, Sanxay, Savigny-Lévescault, Sèvres-Anxaumont, Tercé et Vouneuil-sous-Biard.

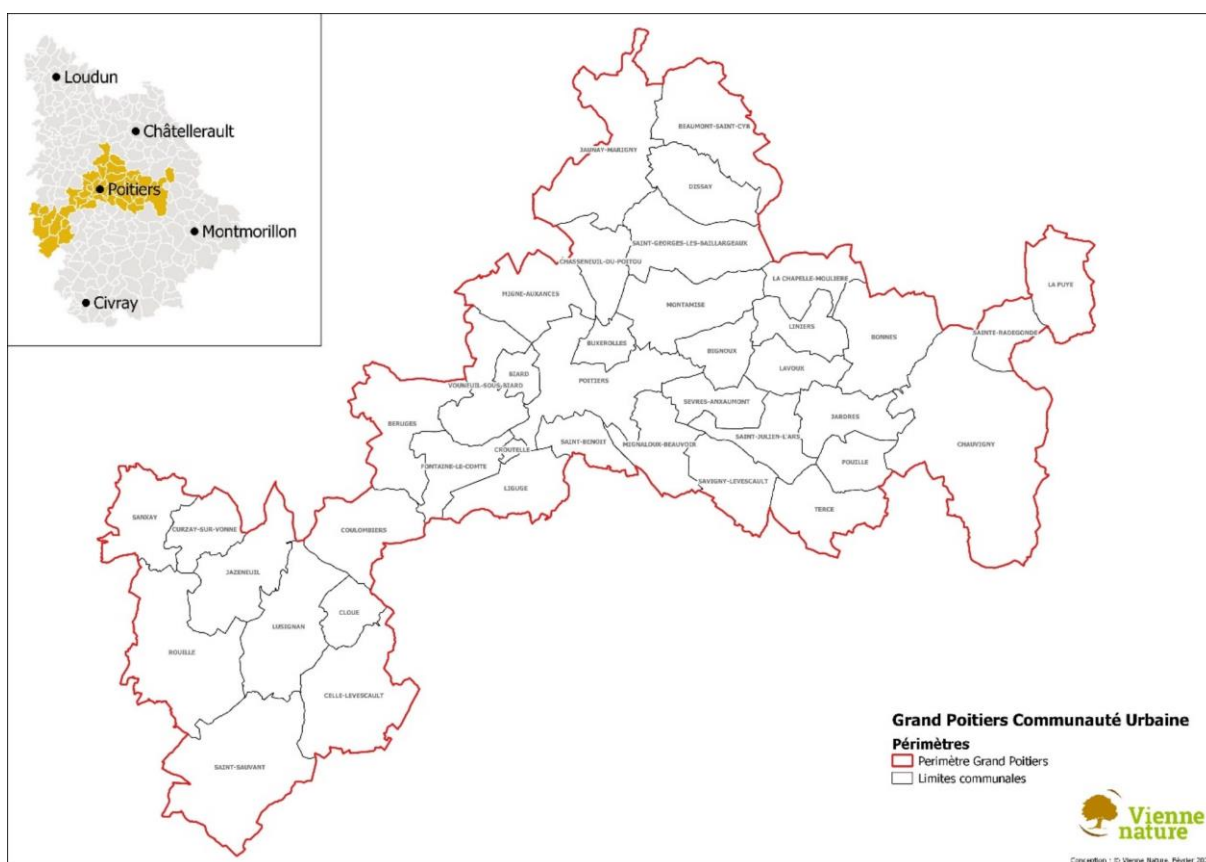


Figure 1. Localisation de la zone d'étude.

II. RECENSEMENT DES HAIES A PARTIR DES ORTHOPHOTOS

II.1. METHODOLOGIE

À partir de photos aériennes (BDORTHO 2020 et ©Google satellite) et d'un logiciel de Système d'Information Géographique (QGIS), tous les alignements d'arbres et d'arbustes formant une haie, quelle que soit la longueur et la largeur, ont été cartographiés, mais également ceux localisés le long des différents cours d'eau du territoire de Grand Poitiers jouant le rôle de ripisylve (Figure 2). En revanche, les haies de type « thuyas », généralement localisées dans les jardins des quartiers pavillonnaires, n'ont pas été cartographiées. En effet, ce type de haie n'a aucun intérêt écologique puisqu'il n'offre aucun abri et aucune nourriture à la faune locale.



Figure 2. Cartographie des haies sur le territoire de Grand Poitiers Communauté Urbaine.

D'autres sources ont également été utilisées afin d'avoir un inventaire le plus exhaustif possible des haies sur le territoire, tels que :

- L'inventaire des haies au sein de l'ancien territoire de Grand Poitiers (13 communes) (source données SIG : ECOGEE, 2016)
- les haies plantées par Prom'haies au sein de Grand Poitiers ;
- les haies inventoriées en 2019 sur la commune de Dissay (Vienne Nature, 2019) ;
- les haies plantées dans le cadre des mesures compensatoire suite à la création de la ligne LGV-SEA
- les haies du Dispositif de Suivi des Bocages (DSB)¹.

¹ Les deux sources de données utilisées pour la production des haies linéaires du DSB sont celles de la couche végétation de la BD TOPO et celles des haies issues des surfaces non agricoles du Registre Parcellaire Graphique (RPG).

II.2. RESULTATS

Toutes les haies cartographiées au sein du territoire de Grand Poitiers communauté urbaine ont été intégrées à une couche SIG « Localisation_HAIE_Grand_Poitiers_VienneNature_2022 » fournie aux services techniques de Grand Poitiers (Annexe 1).

II.2.1. DENSITE DE HAIES

Sur l'ensemble des 40 communes de Grand Poitiers, d'une superficie d'environ 1073 km², près de 3150 km de haies et de ripisylves ont pu être cartographiés, ce qui représente **une densité de haies de 2,9 km/km² sur l'ensemble du territoire** (Tableau 1).

À l'échelle des 40 communes, ce maillage est très hétérogène (Figure 3). En effet, les communes de Sanxay, de Curzay-sur-Vonne et de Cloué présentent un maillage de haies très important (supérieur à 6 km/km²). Certaines communes, telles que Poitiers, Biard ou Buxerolles, sont dominées par de grandes zones urbanisées où les haies sont absentes ou présentes de façon éparées.

Ce maillage est en revanche très faible sur les communes de Pouillé, Liniers et la Chapelle-Moulière (inférieur à 1 km/km²). La faible densité de haies sur la commune de la Chapelle-Moulière s'explique par le fait que cette commune soit dominée sur plus de la moitié de sa surface par la Forêt de Moulière.

La densité de haie est importante sur la partie sud-ouest du territoire de Grand Poitiers où le bocage constitue le paysage dominant avec d'une part le bocage des contreforts de la Gâtine, intercalé entre l'Auxance et la Vonne, et, au sud de celle-ci jusqu'au Clain, le bocage des Terres rouges. Le premier fait le lien entre les plaines et la Gâtine sur son socle granitique du Massif armoricain. Il est riche en haies, dont le maillage peut être dense, et en prairies vouées à l'élevage. Le second se développe sur des terrains sédimentaires et présente des faciès assez variés, alternant réseaux de haies, taillis de châtaigniers et secteurs de cultures.

Les haies champêtres jouent de nombreux rôles fonctionnels, paysagers, écologiques et agronomiques. Elles servent de brise-vent et permettent une meilleure infiltration des eaux de ruissellement ce qui limite l'érosion des sols. Elles servent de milieux refuges pour de nombreuses espèces (habitat d'espèces) et de corridors biologiques, en reliant les différents milieux naturels entre eux. L'absence de haies et donc de connexion entre les différents milieux naturels constitue un frein à la dispersion des espèces.



Haie champêtre arborée fragmentaire et arbustive continue – Commune de Cloué

(Photo : Nicolas BRIEAU – Vienne Nature)



Haie basse arbustive continue – Commune de Saint-Sauvant

(Photo : Nicolas BRIEAU – Vienne Nature)

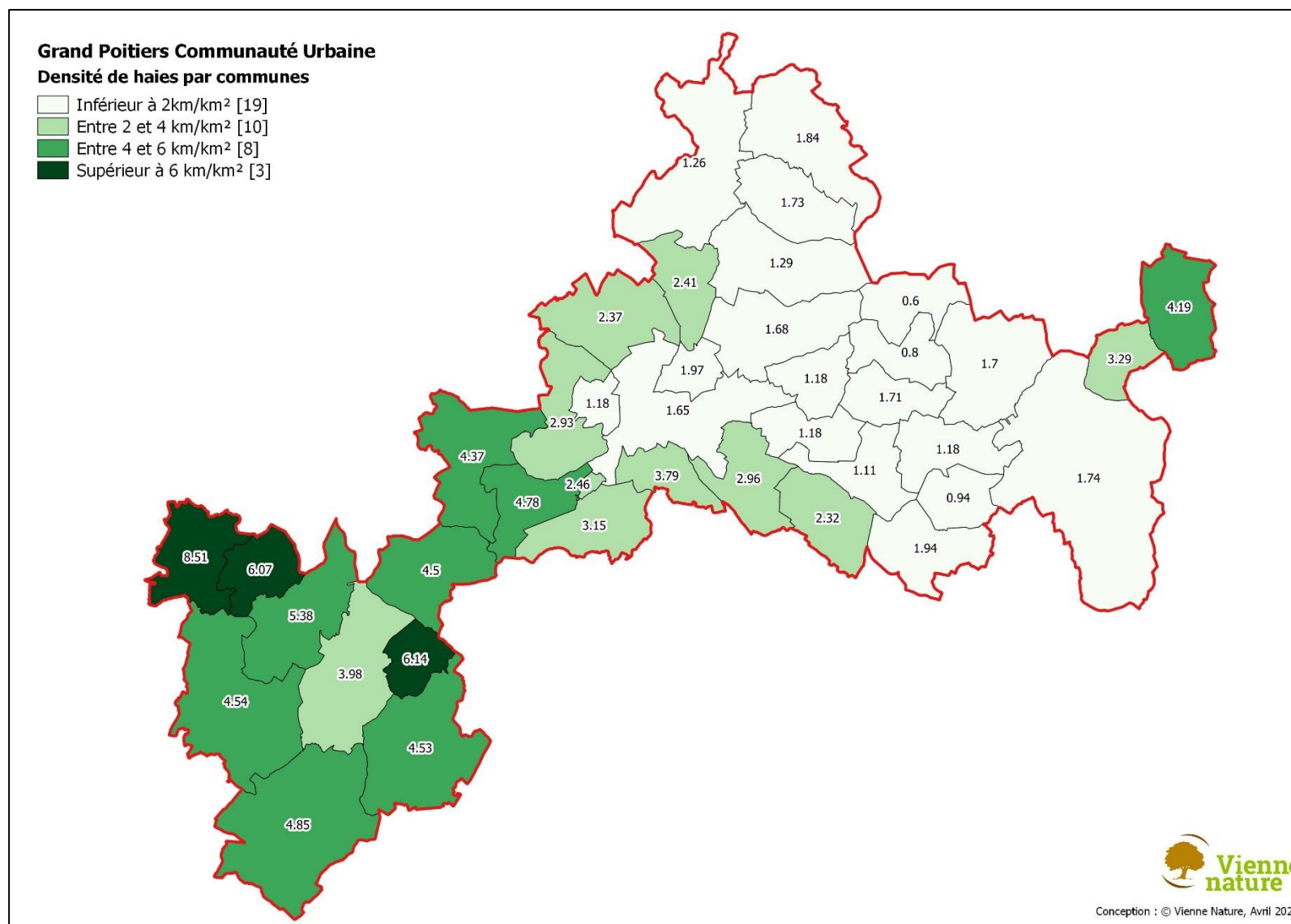


Figure 3. Densité de haies par communes sur le territoire de Grand Poitiers .

Tableau 1. Linéaire et densité de haies par communes sur le territoire de Grand Poitiers.

RANG	COMMUNE	Linéaire haie en km	surface communale km ²	maillage haie (km/km ²)
1	SANXAY	208,77	24,52	8,51
2	CLOUE	74,80	12,18	6,14
3	CURZAY-SUR-VONNE	100,38	16,53	6,07
4	JAZENEUIL	173,32	32,24	5,38
5	SAINT-SAUVANT	290,51	59,94	4,85
6	FONTAINE-LE-COMTE	89,84	18,79	4,78
7	ROUILLE	236,37	52,09	4,54
8	CELLE-LEVESCAULT	193,90	42,83	4,53
9	COULOMBIERS	127,51	28,32	4,50
10	BERUGES	143,83	32,91	4,37
11	LA PUYE	99,25	23,69	4,19
12	LUSIGNAN	151,68	38,09	3,98
13	SAINT-BENOIT	51,65	13,62	3,79
14	SAINTE-RADEGONDE	43,38	13,20	3,29
15	LIGUGE	72,09	22,90	3,15
16	MIGNALOUX-BEAUVOIR	64,07	21,62	2,96
17	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	76,82	26,23	2,93
18	CROUTELLE	3,68	1,49	2,46
19	CHASSENEUIL-DU-POITOU	42,33	17,57	2,41
20	MIGNE-AUXANCES	68,62	28,99	2,37
21	SAVIGNY-LEVESCAULT	51,30	22,09	2,32
22	BUXEROLLES	17,97	9,13	1,97
23	TERCE	46,38	23,90	1,94
24	BEAUMONT SAINT-CYR	68,51	37,18	1,84
25	CHAUVIGNY	167,58	96,06	1,74
26	DISSAY	40,89	23,64	1,73
27	LAVOUX	26,32	15,38	1,71
28	BONNES	59,38	34,88	1,70
29	MONTAMISE	54,95	32,63	1,68
30	POITIERS	70,12	42,54	1,65
31	SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	43,56	33,89	1,29
32	JAUNAY-MARIGNY	61,90	49,00	1,26
33	BIGNOUX	17,36	14,66	1,18
34	BIARD	8,82	7,49	1,18
35	JARDRES	24,26	20,53	1,18
36	SEVRES-ANXAUMONT	18,46	15,69	1,18
37	SAINT-JULIEN-L'ARS	20,73	18,67	1,11
38	POUILLE	13,28	14,06	0,94
39	LINIERS	13,09	16,35	0,80
40	LA CHAPELLE-MOULIERE	10,55	17,60	0,60
	TOTAL	3 148,17	1 073,14	2,93

II.2.2. HAIES DISPARUES

En parallèle à la cartographie des haies, une analyse des orthophotos de 2007 et de 2020 a été effectuée afin de mettre en évidence le pourcentage de haies arrachées sur cet intervalle de temps.

Entre 2007 et 2020, **plus de 220 km de haies ont disparues** sur l'ensemble du territoire de Grand Poitiers, soit près de **7 % de linéaire de haies en moins**.

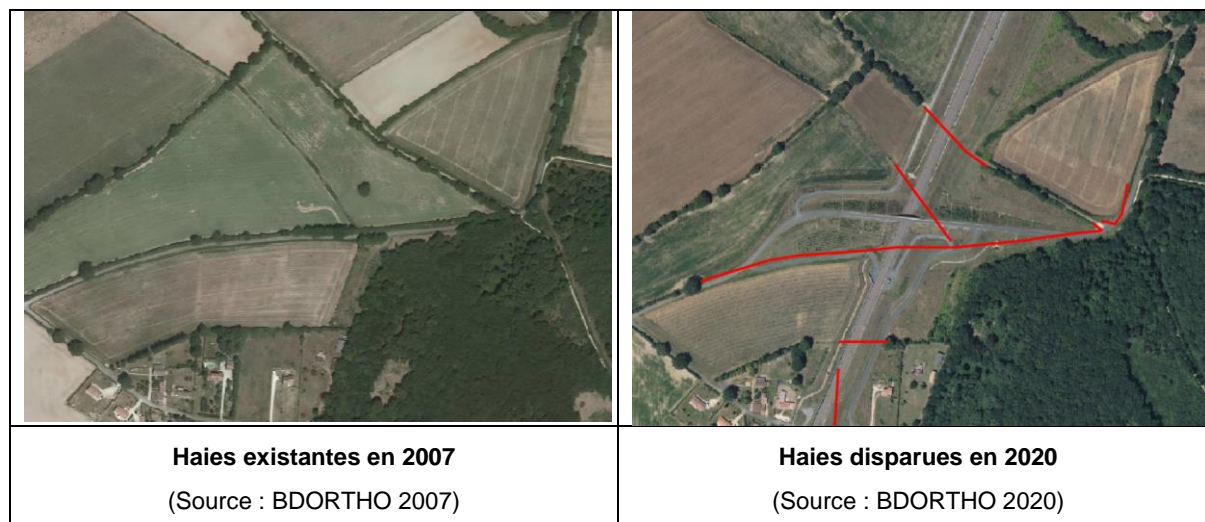


Figure 4. Haies disparues suite à la création de la ligne LGV-SEA – Commune de Fontaine-le-Comte (86).

Tout comme la densité de haies par communes, le pourcentage de haies disparues par commune est hétérogène (Tableau 2, Figure 5). Ce taux est élevé sur les communes de Biard, Fontaine-le-Comte et Jaunay-Marigny, du fait de la création de la ligne LGV-SEA sur ce laps de temps.

À noter que plus d'une dizaine de communes ne se trouvant pas sur le tracé de la ligne LGV-SEA ont tout de même subi un arrachage de haies compris entre 5 et 15 % entre 2007 et 2020. La commune de Sanxay, qui est la commune présentant le plus gros maillage de haie, est également celle où le plus de linéaire de haies a disparu, avec près de 20 km de haies en moins.

II.2.3. HAIES PLANTEES

L'association Prom'Haie a fourni à Vienne Nature une couche SIG des haies plantées sur le territoire de Grand Poitiers depuis 2004, auxquels s'ajoutent les haies plantées dans le cadre des mesures compensatoires LGV, soit un total de près de 66 km de haies.

Ce chiffre est très certainement sous-estimé, puisque qu'il ne prend pas en compte les plantations effectuées par le biais d'autres structures dans certaines collectivités ou chez des particuliers. De plus, l'analyse des orthophotos ne permet pas de mettre en évidence les plantations relativement récentes.

Tableau 3. Linéaire de haies disparues par communes sur le territoire de Grand Poitiers.

RANG	COMMUNE	Linéaire de haies disparues en km (entre 2007 et 2020)	Pourcentage de haies disparues (entre 2007 et 2020)
1	BIARD	2,70	30,7 %
2	FONTAINE-LE-COMTE	19,56	21,8 %
3	JAUNAY-MARIGNY	13,24	21,4 %
4	BONNES	8,73	14,7 %
5	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	10,28	13,4 %
6	BUXEROLLES	2,36	13,1 %
7	BERUGES	17,53	12,2 %
8	BEAUMONT SAINT-CYR	7,27	10,6 %
9	SANXAY	19,76	9,5 %
10	POITIERS	6,50	9,3 %
11	SAINTE-RADEGONDE	4,02	9,3 %
12	SEVRES-ANXAUMONT	1,70	9,2 %
13	LIGUGE	6,31	8,8 %
14	CELLE-LEVESCAULT	16,67	8,6 %
15	CROUTELLE	0,31	8,5 %
16	MIGNE-AUXANCES	5,23	7,6 %
17	LA PUYE	7,42	7,5 %
18	CHAUVIGNY	12,04	7,2 %
19	LINIERS	0,85	6,5 %
20	LAVOUX	1,63	6,2 %
21	SAINTE-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	2,43	5,6 %
22	MONTAMISE	2,97	5,4 %
23	TERCE	2,34	5 %
24	ROUILLE	11,81	5 %
25	POUILLE	0,61	4,6 %
26	SAINTE-JULIEN-L'ARS	0,92	4,4 %
27	CURZAY-SUR-VONNE	4,07	4,1 %
28	MIGNALOUX-BEAUVOIR	2,44	3,8 %
29	CHASSENEUIL-DU-POITOU	1,55	3,7 %
30	JARDRES	0,87	3,6 %
31	CLOUE	2,64	3,5 %
32	SAINTE-BENOIT	1,74	3,4 %
33	SAINTE-SAUVANT	8,93	3,1 %
34	JAZENEUIL	5,13	3 %
35	SAVIGNY-LEVESCAULT	1,36	2,7 %
36	LUSIGNAN	3,85	2,5 %
37	COULOMBIERS	3,10	2,4 %
38	LA CHAPELLE-MOULIERE	0,25	2,4 %
39	BIGNOUX	0,31	1,8 %
40	DISSAY	0,16	0,4 %
	TOTAL	221,60	7 %

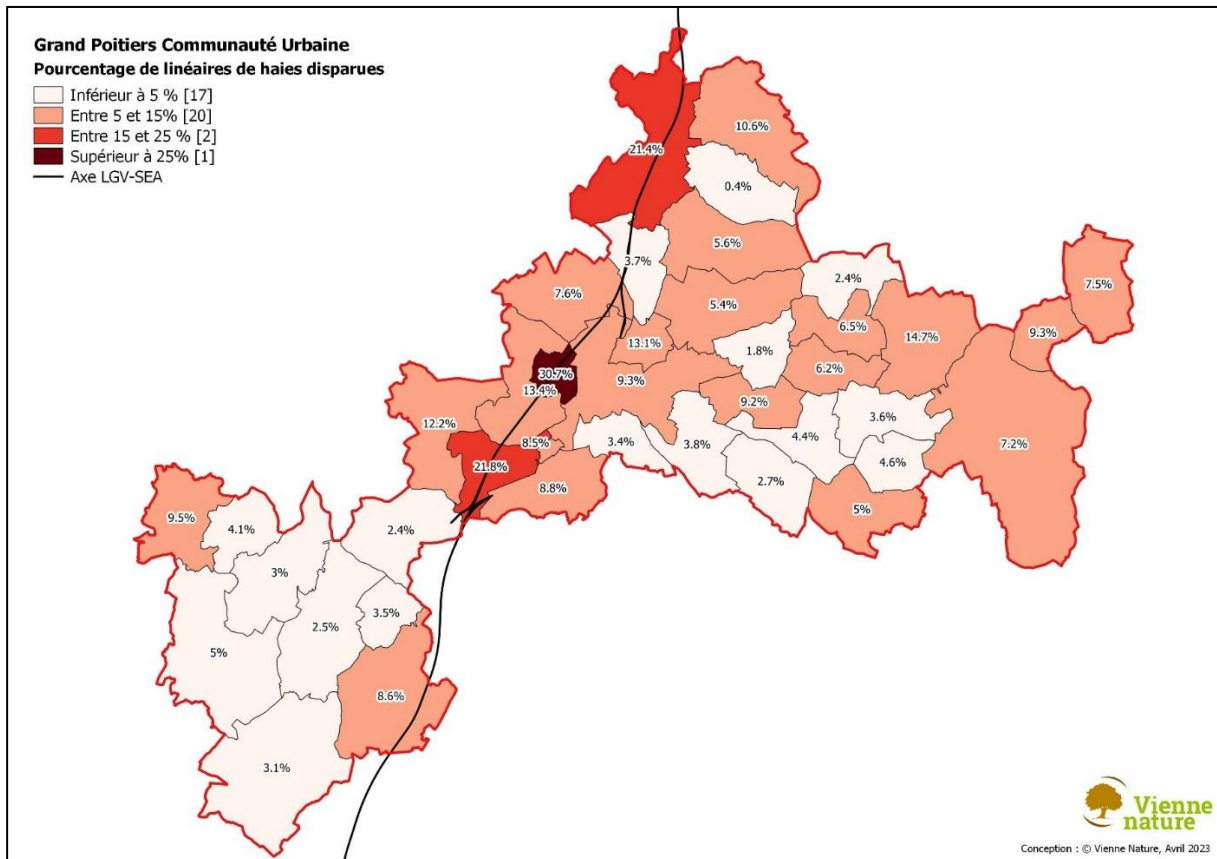


Figure 5. Pourcentage de linéaires de haies disparues par communes sur le territoire de Grand Poitiers.

II.3. INTEGRATION DES HAIES COMME ELEMENTS PONCTUELS DU PAYSAGE DANS PLU

Selon l'article L. 130-1 du code de l'urbanisme : « Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements. »

Les haies, mais également les ripisylves et les arbres isolés, peuvent donc être identifiés comme espace boisé à conserver (EBC) pour des motifs écologiques ou paysagers dans le PLU de la commune.

Pour qu'une haie classée garde toutes ses fonctionnalités, il faut absolument que son environnement soit préservé, tel que les milieux boisés, les prairies ou les haies en connexion avec celle-ci et que sa gestion soit adaptée (Annexe 2).

III. TYPOLOGIE DES HAIES EN ZONES BOCAGERES

Les **réservoirs de biodiversité** correspondent à des secteurs qui concentrent la biodiversité. Cette concentration est appréhendée au regard de la présence d'espèces dites indicatrices représentatives de la biodiversité et, le cas échéant, du caractère patrimonial des habitats constitutifs de ces secteurs. Au sein de Grand Poitiers, **différents réservoirs de biodiversité « Bocage »** ont été identifiés grâce à la densité de haies et à la densité de prairies permanentes dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue de Grand Poitiers Communauté Urbaine (Annexe 3 ; LPO Poitou-Charentes, Vienne Nature, 2020). L'objectif de cette action est de définir la typologie des haies au sein de ces réservoirs de biodiversité.

III.1. METHODOLOGIE

Les haies cartographiées au sein des réservoirs « Bocage » du territoire de Grand Poitiers ont fait l'objet d'une visite de terrain (Figure 6) où différents critères ont été notés : le type de strate (basse-arbustive : < 2 m, arbustive : < 12 m, arborée : > 12 m), continue ou discontinue... ainsi que l'état de conservation de la haie.

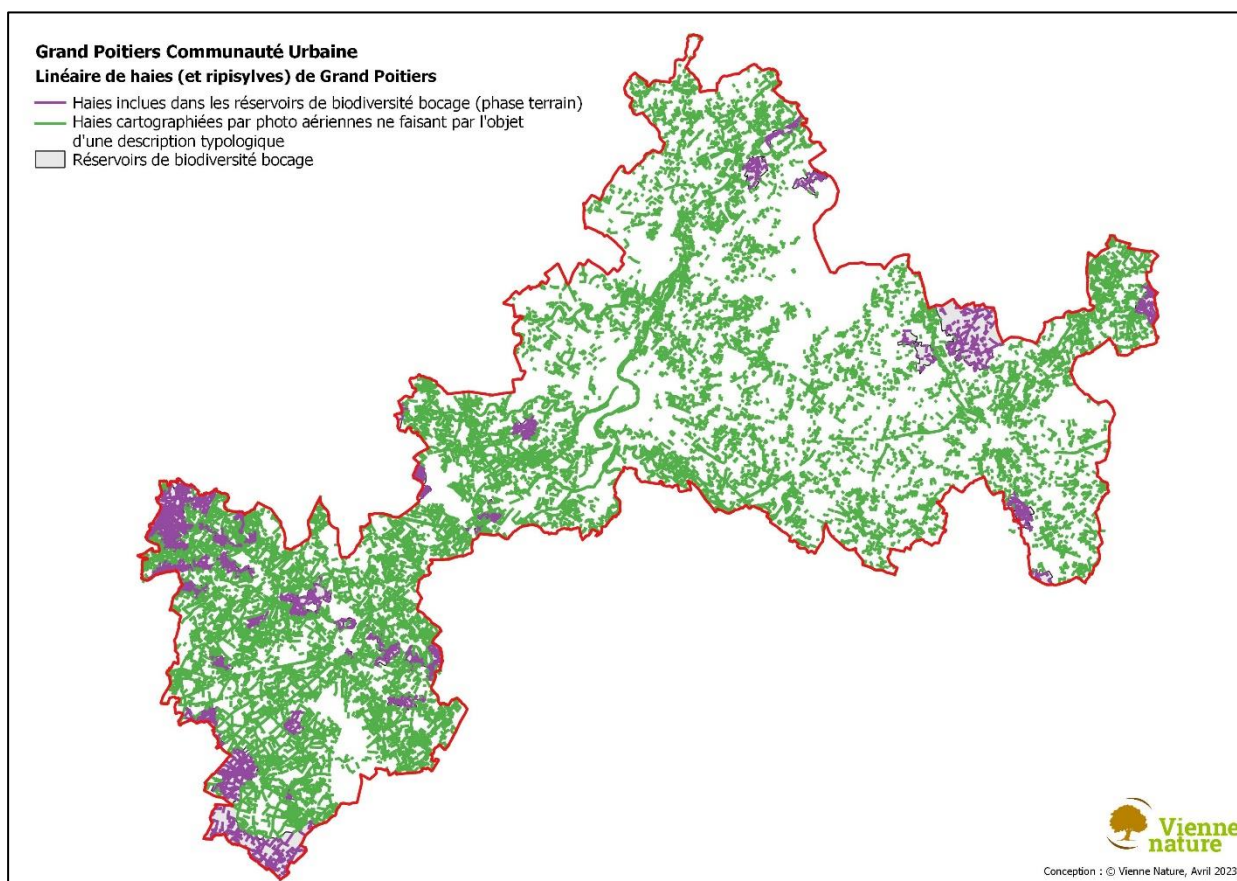


Figure 6. Localisation des haies de Grand Poitiers faisant l'objet d'une description typologique.

III.2. RESULTATS

Les réservoirs de biodiversité « bocage » identifiés sur le territoire de Grand Poitiers communauté urbaine contiennent 537 km de haies et de ripisylves.

La description typologique de ces haies a nécessité 9 jours de terrain, effectués entre août et décembre 2022.

Seules les haies facilement accessibles ou visibles de loin ont pu être inventoriées. Près de 425 km de haies, soit environ **80 % des haies localisées au sein des réservoirs bocage ont été décrit** (Tableau 4).

Plus d'un quart des haies est en bon état de conservation (28 %) (Figure 7). Il s'agit de haies arbustives continues ou de hauts-jets (avec une strate arborée). À noter également que plus de la moitié des haies inventoriées sont des haies multistrates, elles possèdent les 3 types de strates (basse arbustive, arbustive et arborée) permettant de favoriser la biodiversité dans le paysage et d'assurer la fonction de corridor écologique. Il s'agit de haies champêtres multistrates avec étage arbustif continue (22 %) en bon état de conservation et de haies champêtres multistrates avec étage arbustif fragmentaire (32 %) partiellement dégradée (Tableau 4).

À l'inverse, **10 % des haies sont considérées comme très dégradées** (très faible fonctionnalité écologique), ce sont des haies simplifiées : haies basses taillées à moins de 2 mètres continues ou discontinues et les haies arbustives et basses arbustives discontinues.

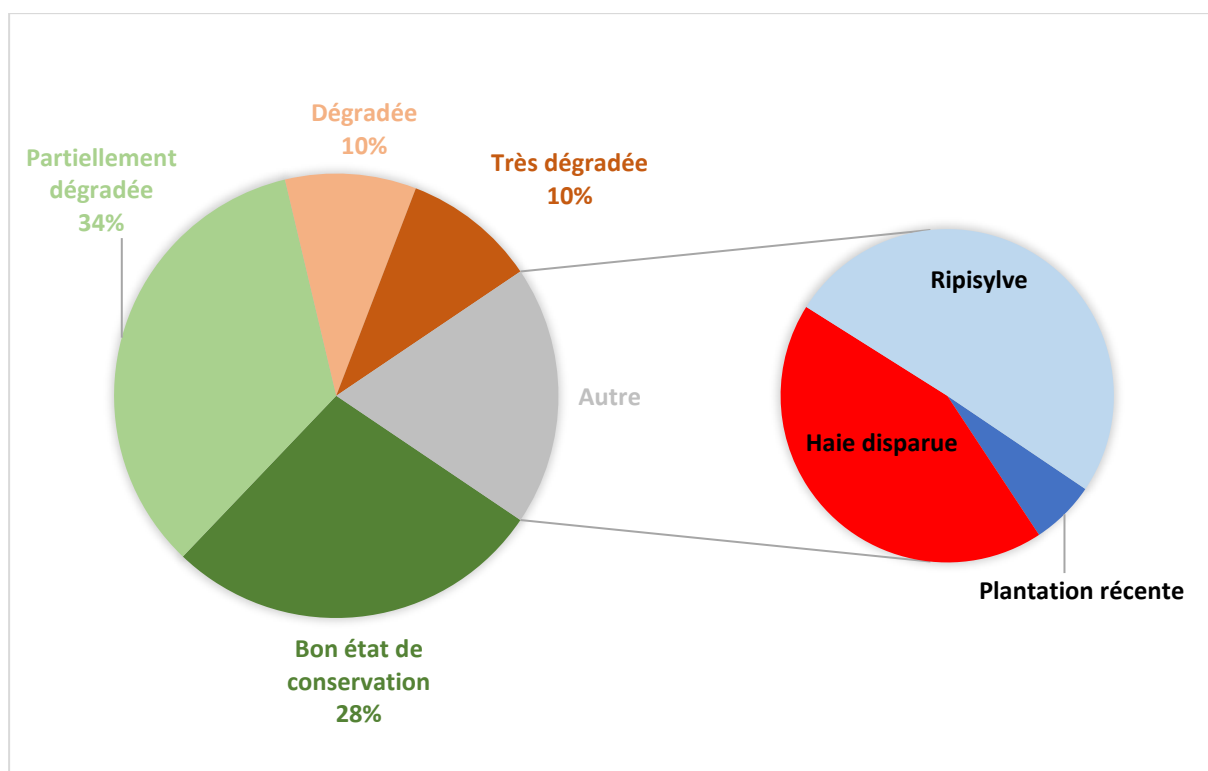


Figure 7. Etat de conservation des haies en zones bocagères au sein de Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Une partie des alignements d'arbres et d'arbuste cartographiés sont localisés le long d'un cours d'eau et jouent le rôle de ripisylve. Ainsi, au sein des réservoirs de biodiversité bocage, il existe **40 km de ripisylves**. Notons également que près de **35 km de haies ont disparues** et **5 km ont été plantés récemment** (Tableau 4, Figure 7).

Tableau 4. Caractéristique des haies incluses au sein des réservoirs de biodiversité « bocage » de Grand Poitiers.

Etat de conservation	Type de haie	Linéaire (km)	Pourcentage
Bon état de conservation, corridor boisé fonctionnel (28 %)	Haie champêtre arborée fragmentaire et arbustive continue	1,44	0,34%
	Haie champêtre arbustive continue	2,05	0,48%
	Haie champêtre arbustive et basse arbustive continues	20,21	4,75%
	Haie champêtre arborée et arbustive continues	0,50	0,12%
	Haie champêtre multistratée avec étage arbustif continue	93,46	21,99%
Partiellement dégradée, corridor boisé fonctionnel (34 %)	Haie champêtre arborée continue et arbustive fragmentaire	0,22	0,05%
	Haie champêtre arborée continue et basse arbustive fragmentaire	1,00	0,24%
	Haie champêtre arborée continue sans étage arbustif	2,88	0,68%
	Haie champêtre arborée fragmentaire et basse arbustive continue	2,78	0,65%
	Haie champêtre arbustive continue et basse arbustive fragmentaire	0,69	0,16%
	Haie champêtre arborée et arbustive fragmentaires	1,25	0,30%
	Haie champêtre multistratée avec étage arbustif fragmentaire	136,39	32,08%
Dégradée, corridor boisé partiellement fonctionnel (10 %)	Haie champêtre arborée fragmentaire sans étage arbustif	1,61	0,38%
	Haie champêtre arbustive fragmentaire	1,75	0,41%
	Haie champêtre arbustive fragmentaire et basse arbustive continue	33,68	7,92%
	Haie champêtre arborée fragmentaire et basse arbustive fragmentaire	3,38	0,80%
	Haie champêtre arbustive et basse arbustive continues	0,16	0,04%
Très dégradée, corridor boisé partiellement fonctionnel (10 %)	Haie champêtre arbustive et basse arbustive fragmentaires	17,48	4,11%
	Haie basse arbustive continue	13,69	3,22%
	Haie basse arbustive fragmentaire	10,14	2,39%
Autre	Plantation récente	5,03	1,18%
	Haie disparue	34,72	8,17%
	Ripisylve	40,55	9,54%
TOTAL		425,08	

Toutes les haies cartographiées au sein des réservoirs « bocage » du territoire de Grand Poitiers communauté urbaine ont été intégrées à une couche SIG Description_Haies_RESERVOIR_GPCU » fournie aux services techniques de Grand Poitiers (Annexe 4).

A partir des différentes caractéristiques relevées sur le terrain et le référentiel de la typologie des haies (AFAC Agroforesteries, 2019), les haies incluses au sein des réservoirs de biodiversité « bocage » du territoire de Grand Poitiers se définissent ainsi (Figure 8) :

- H1 - haie disparue : 8%
- H3 - Haie relictuelle : 6%
- H4 - Alignement d'arbres espacés : 1%
- H5 ou H6 (haie de buisson/d'arbres taillés ou haies de haute taille) : 20%
- H7 - Haie multistrates : 54%
- H8 - Haie en cours de plantation : 1%
- R – Ripisylves : 10%
- (vide)

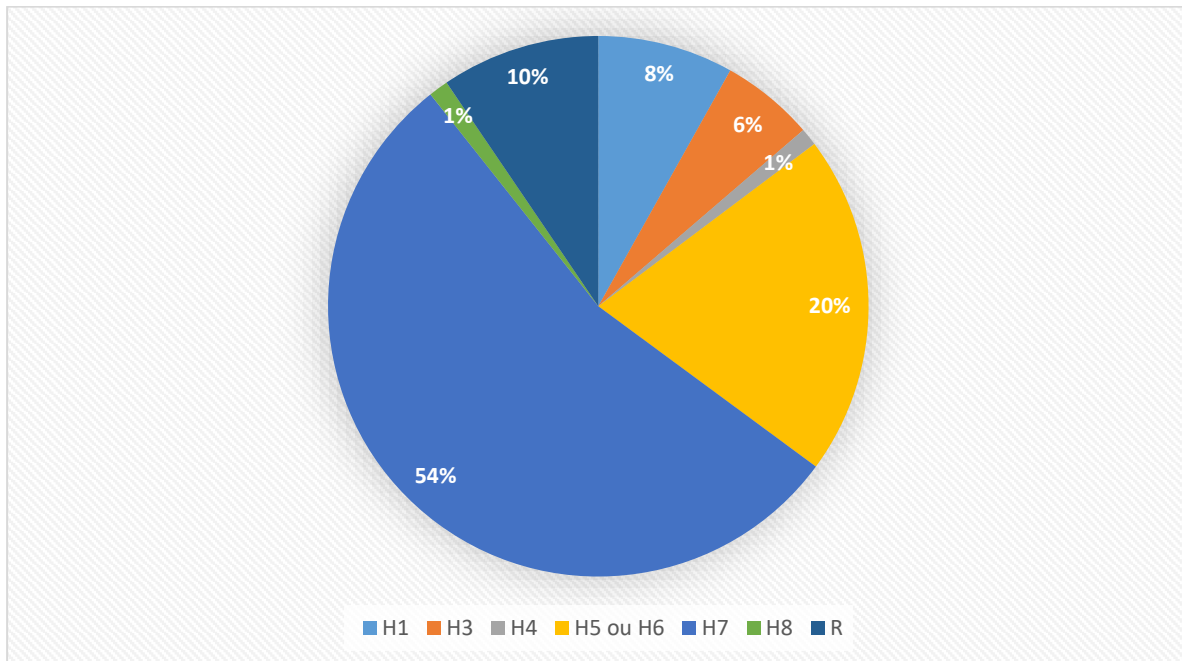


Figure 8. Typologie des haies incluses au sein des réservoirs de biodiversité « bocage » du territoire de Grand Poitiers communauté urbaine.

Les haies présentes au sein des réservoirs sont donc essentiellement des haies de types multistrates. En revanche, on constate une certaine disparité sur la qualité des différents « réservoirs ».

Au niveau des secteurs sud-ouest (communes de Saint-Sauvant et Rouillé) et nord-est (communes de Dissay, Beaumont-Saint-Cyr, Bonnes, Chauvigny et La Puye), les haies sont principalement en bon état de conservation. A l'inverse, au niveau des communes de Sanxay, Jazeneuil, Lusignan, Cloué, Celles-Levescault et Vouneuil-sous-Biard, les haies sont principalement partiellement dégradées (Figure 9). A noter que la commune de Sanxay, où l'on retrouve un réservoir de biodiversité « bocage » assez important du fait du maillage de haie élevé, est celle où le plus de linéaire de haies à disparue, avec près de 20 km de haies en moins.

Concernant le réservoir de biodiversité localisé sur la commune de Fontaine-le-Comte, les plantations sur ce secteur sont récentes, mais à terme cette zone jouera un rôle non négligeable en terme de bocage.

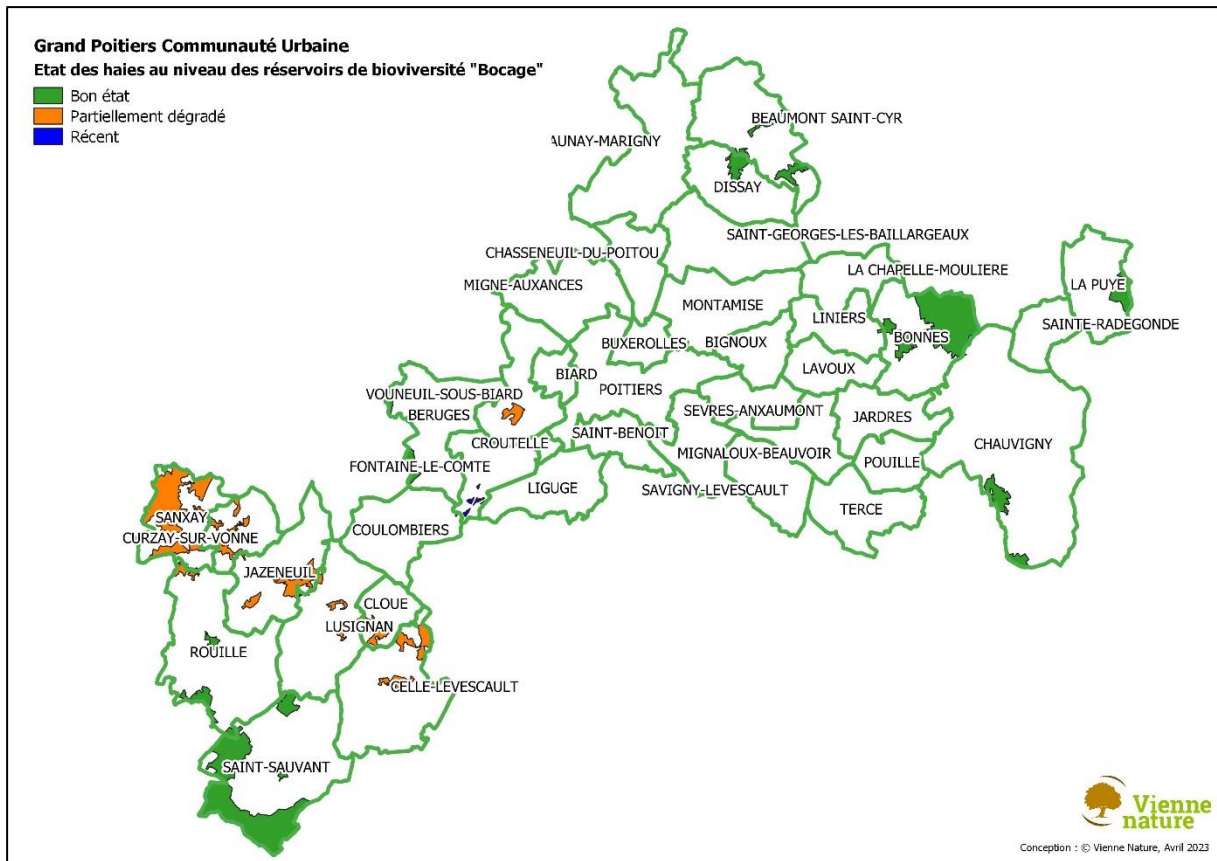


Figure 9. Etat de conservation des haies au niveau des réservoirs de biodiversité « bocage » du territoire de GPCU.

CONCLUSION

Le Grand Poitiers Communauté urbaine, d'une superficie de 1073 km², compte 3150 km de haies champêtre, ce qui représente une densité de haies de 2,9 km/km² sur l'ensemble du territoire. À l'échelle des 40 communes, ce maillage est très hétérogène, certaines communes présentant un maillage supérieur à 6 km/km² alors que d'autres possèdent un maillage inférieur à 1 km/km².

Les haies incluses au sein des réservoirs de biodiversité « Bocage » identifié dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue de Grand Poitiers Communauté Urbaine ont fait l'objet d'un inventaire de terrain. Près de 80 % des haies incluses au sein de ces réservoirs ont été décrites. Globalement les haies sont en bon état de conservation (28%) à partiellement dégradée (34%). Plus de 54 % des haies décrites sont des haies multistrates, elles possèdent les 3 types de strates (basse arbustive, arbustive et arborée). Ce type de haies est favorable aux espèces liées à ce type de milieu et permet d'assurer la fonction de corridor écologique.

Les haies champêtres jouent de nombreux rôles fonctionnels, paysagers, écologiques et agronomiques. Elles servent de brise-vent et permettent une meilleure infiltration des eaux de ruissellement ce qui limite l'érosion des sols. Elles servent de milieux refuges pour de nombreuses espèces et de corridors biologiques, en reliant les différents milieux naturels entre eux.

Il est donc important de préserver les haies déjà existantes et d'augmenter leur intérêt écologique, notamment en faisant attention au mode de gestion en évitant de rabattre les haies en hauteur.

Il est également important de les protéger en les intégrant au PLUi pour éviter que des haies ne soient détruites. Au sein du territoire de Grand Poitiers, plus de 220 km de haies ont disparues en 20 ans.

BIBLIOGRAPHIE

AFAC Agroforesteries, 2019. *Référentiel national sur la typologie des haies – modalités pour une gestion durable*. 124 p

LPO Poitou-Charentes, Vienne Nature, 2020. *Accompagnement à la prise en compte des continuités écologiques de son territoire dans ses politiques publiques. Grand Poitiers Communauté urbaine – Territoire Vert et Bleu de Nouvelle-Aquitaine*. Poitiers, 99 p.

Préfecture de la Vienne, 2012. *Cadrage préalable à l'évaluation environnementale du SCOT du Seuil du Poitou – Volet territorial*. Préfecture de la Vienne, Poitiers, 27 p.

Vienne Nature, 2019. *Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Commune de Dissay (86)*. Vienne Nature, Fontaine-le-Comte, 140 p.

ANNEXES

Annexe 1. Descriptif de la couche SIG « Localisation_HAIE_Grand_Poitiers_VienneNature_2022 »

Annexe 2. Préconisations de gestion des haies

Annexe 3. Carte des réservoirs de biodiversité du milieu bocage

Annexe 4. Descriptif de la couche SIG « Description_Haies_RESERVOIR_GPCU »

Annexe 5. Poster « Recensement des haies »

Annexe 1. Descriptif de la couche SIG « Localisation_HAIE_Grand_Poitiers_VienneNature_2022 »

Géoréférencement de la couche SIG : Lambert 93

Toutes les haies cartographiées sont associées à une table de données, dont les renseignements sont les suivants (Figure) :

Id : Numéro identifiant unique de la haie cartographiée

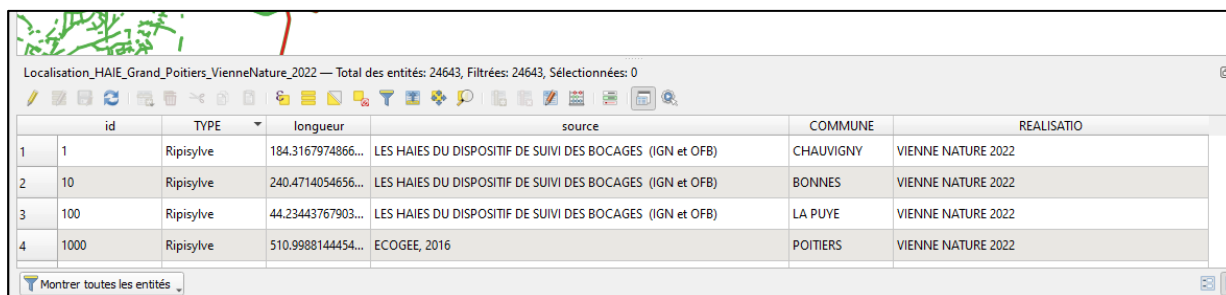
Longueur : Longueur en mètre de la haie cartographiée

Source : Source de la donnée permettant la cartographie de la haie (Analyse photoaériennes 2020 ; ECOGEE, 2016 ; ,Inventaire haies Dissay - Vienne Nature 2019 ; LES HAIES DU DISPOSITIF DE SUIVI DES BOCAGES (IGN et OFB) ; Plantation PromHaies ; Plantation site CEN MC LGV ; Vienne Nature - Terrain 2022).

COMMUNE : Nom de la commune où se situe la haie cartographiée

REALISATIO : VIENNE NATURE - 2022

TYPE : Rôle du linéaire cartographié : haie ou ripisylve.



The screenshot shows a QGIS data table with the following columns: id, TYPE, longueur, source, COMMUNE, and REALISATIO. The table contains four rows of data.

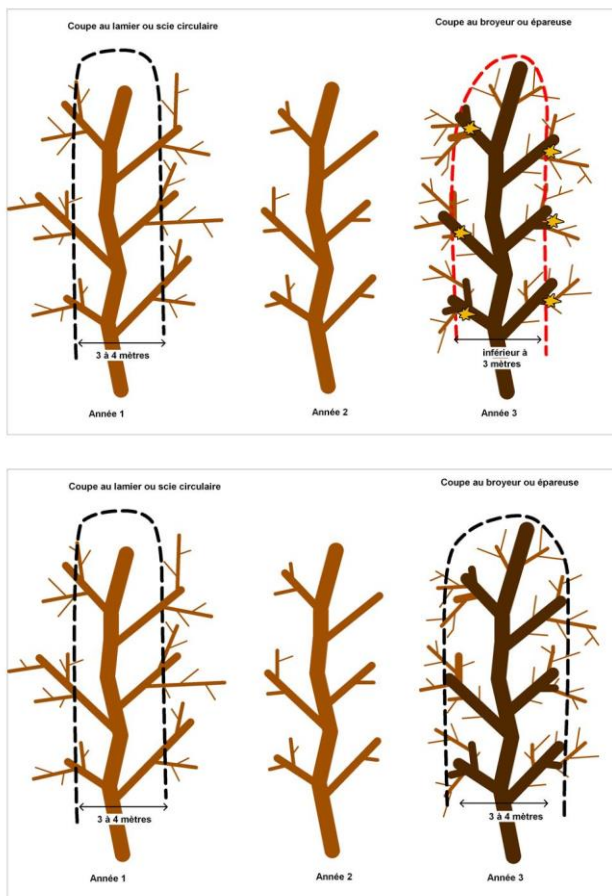
	id	TYPE	longueur	source	COMMUNE	REALISATIO
1	1	Ripisylve	184.3167974866...	LES HAIES DU DISPOSITIF DE SUIVI DES BOCAGES (IGN et OFB)	CHAUVIGNY	VIENNE NATURE 2022
2	10	Ripisylve	240.4714054656...	LES HAIES DU DISPOSITIF DE SUIVI DES BOCAGES (IGN et OFB)	BONNES	VIENNE NATURE 2022
3	100	Ripisylve	44.23443767903...	LES HAIES DU DISPOSITIF DE SUIVI DES BOCAGES (IGN et OFB)	LA PUVE	VIENNE NATURE 2022
4	1000	Ripisylve	510.9988144454...	ECOGEE, 2016	POITIERS	VIENNE NATURE 2022

Figure. Illustration des champs de saisies pour les haies cartographiées sur QGIS.

Annexe 2. Préconisations de gestion des haies

Les haies champêtres en bon état de conservation (haies arbustives continues ou de hauts-jets) possèdent plusieurs intérêts : fonctionnels, paysagers, écologiques et agronomiques. Elles peuvent servir de brise-vent, de clôtures naturelles, de corridors biologiques, de zones de refuges pour de nombreuses espèces, de production de bois d'œuvre et de chauffage... Il est donc important de les préserver.

Or, l'entretien de certaines haies est parfois inadapté. De nombreuses branches sont éclatées suite à un mauvais mode de gestion. Pour éviter cela et donc préserver les haies des maladies, il convient de **respecter la largeur naturelle de la haie** lors de l'élagage.



- Dans ce cas, la largeur naturelle de la haie n'est pas respectée, l'élagage est trop sévère ce qui a pour conséquence d'abimer les branches.

- Dans ce cas, la largeur naturelle est respectée, les branches ne sont pas éclatées.

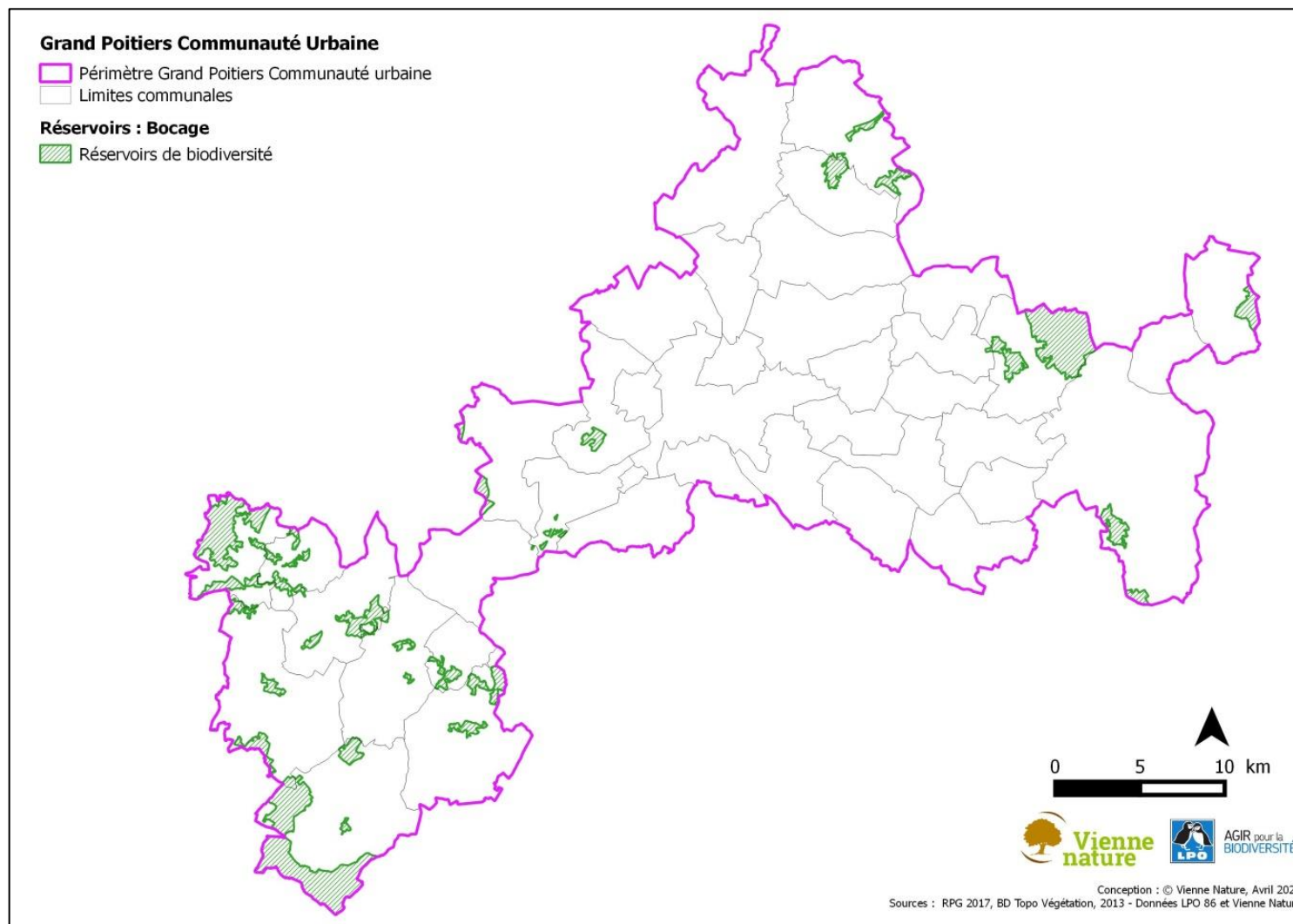
Figure. Schéma d'élagage des haies.

Dans la mesure du possible, il faut **éviter de rabattre les haies en hauteur**, cela favorisera les haies arbustives et de hauts-jets ce qui augmentera leur intérêt écologique. Elles constitueront donc des axes de déplacement (corridors biologiques) pour de nombreuses espèces animales et joueront un rôle majeur dans leur dispersion.

La taille des haies se fait de préférence entre les mois d'octobre et janvier pour respecter la faune qui y niche.

Il faut préserver les haies existantes et rétablir des continuités écologiques en créant de nouveaux corridors biologiques.

Annexe 3. Carte des réservoirs de biodiversité du milieu bocage



(Source : LPO Poitou-Charentes, Vienne Nature, 2020)

Annexe 4. Descriptif de la couche SIG « Description_Haies_RESERVOIR_GPCU »

Géoréférencement de la couche SIG : Lambert 93

Toutes les haies cartographiées au sein des réservoirs de biodiversité « bocage » sont associées à une table de données, dont les renseignements sont les suivants (Figure) :

Id : Numéro identifiant unique de la haie cartographiée

Longueur : Longueur en mètre de la haie cartographiée

Source : Source de la donnée permettant la cartographie de la haie (Analyse photoaériennes 2020 ; ECOGEE, 2016 ; Inventaire haies Dissay - Vienne Nature 2019 ; LES HAIES DU DISPOSITIF DE SUIVI DES BOCAGES (IGN et OFB) ; Plantation PromHaies ; Plantation site CEN MC LGV ; Vienne Nature - Terrain 2022).

TYPOLOGIE : typologie de la haie (H1, H3, H4, H5 ou H6, H7, H8, R)

BASSE_ARBU : C (continue) ; D (discontinue)

ARBUSTIVE : C (continue) ; D (discontinue)

ARBOREE : C (continue) ; D (discontinue)

COMMUNE : Nom de la commune où se situe la haie cartographiée

REALISATIO : VIENNE NATURE - 2022

H_DISPARUE : « OUI » si disparue

PHOTO : référence de la photo de la haie

Type haie : Haie basse arbustive, haie champêtre...

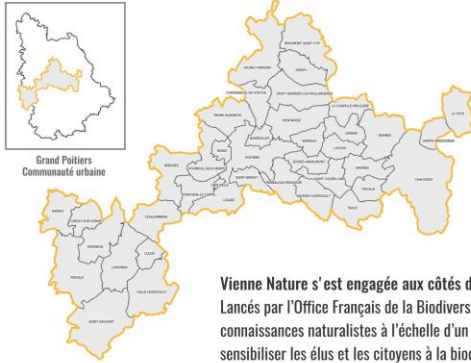
etat de co : Etat de conservation (Bon état de conservation, Dégradée...)

id	longueur	source	TYPOLOGIE	BASSE_ARBU	ARBUSTIVE	ARBOREE	COMMUNE	REALISATIO	H_DISPARUE	RESERVOIR	PHOTO	Type haie	etat de co	
1	23986	168,53906...	Vienne Na...	H7 - Haie multi...	D	D	D	CHAUVIGNY	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1020372813...	Haie champêtr...	Partiellement d...
2	23756	80,652070...	Vienne Na...	H7 - Haie multi...	D	D	D	VOUNEUIL-SO...	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1029821852...	Haie champêtr...	Partiellement d...
3	23939	94,802046...	Vienne Na...	H7 - Haie multi...	D	D	D	ROUILLE	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1053882623...	Haie champêtr...	Partiellement d...
4	5564	11,0833363	Vienne Na...	H3 - Haie relict...	D	NULL	NULL	CELLE-LEVESC...	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1055336484...	Haie basse arbu...	Très dégradée, ...
5	23793	191,75747...	Vienne Na...	H5 ou H6	D	D	NULL	LUSIGNAN	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1071596475...	Haie champêtr...	Très dégradée, ...
6	24066	345,45121...	Vienne Na...	H7 - Haie multi...	D	D	C	BONNES	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1107738885...	Haie champêtr...	Partiellement d...
7	23058	162,22015	Vienne Na...	H7 - Haie multi...	D	D	D	SANXAY	VIENNE NATUR...	NULL	x	img1100351854...	Haie champêtr...	Partiellement d...

Figure. Illustration des champs de saisies pour les haies cartographiées au sein des réservoirs « bocage » sur QGIS.

Annexe 5. Poster « Recensement des haies »

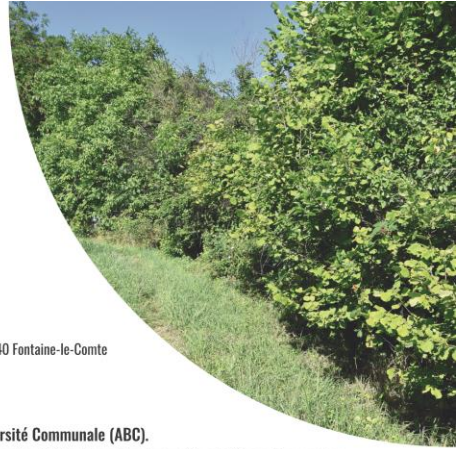
Atlas de Biodiversité Communale de Grand Poitiers Recensement des haies



GRAND POITIERS
communauté urbaine



Vienne Nature, 14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine-le-Comte
05 49 88 99 04 - www.vienne-nature.fr



Vienne Nature s'est engagée aux côtés de Grand Poitiers dans un Atlas de Biodiversité Communale (ABC). Lancés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du plan France Relance, les ABC ont vocation à acquérir et diffuser de nouvelles connaissances naturalistes à l'échelle d'un territoire, établir une cartographie des enjeux de biodiversité et les intégrer dans les politiques publiques, sensibiliser les élus et les citoyens à la biodiversité et à sa préservation.

Projet

Le bocage est un élément paysager associant des prairies permanentes avec ou sans mares, entourées de haies. Cette association caractéristique fait la richesse du bocage sur le plan biologique. Sur le territoire de Grand Poitiers, les zones bocagères sont souvent des espaces relictuels au cœur d'une plaine agricole plus ouverte, cependant des secteurs bocagers se distinguent au sud-ouest et au sud de ce territoire. Les haies sont un élément structurant de ces zones bocagères mais également sur l'ensemble du territoire.

Les haies champêtres jouent de nombreux rôles fonctionnels, paysagers, écologiques et agronomiques. Elles servent de brise-vent et permettent une meilleure infiltration des eaux de ruissellement, ce qui limite l'érosion des sols. Elles servent de refuges pour de nombreuses espèces (habitat d'espèces) et de corridors biologiques en reliant les différents milieux naturels entre eux. L'absence de haies, et donc de connexion entre les différents milieux naturels, constitue un frein à la dispersion des espèces.



Photo : le lézard à deux raies aime prendre un bain de soleil dans les prairies bordées de haies et les lisières boisées.



Jeune haie plantée à Dissay

Méthodologie

Un recensement des haies a été réalisé à partir de photos aériennes afin de les inscrire comme « éléments ponctuels du paysage » dans le cadre de la révision du prochain PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Des zones bocagères ont été identifiées au sud-ouest de Grand Poitiers, où le bocage constitue le paysage dominant. La haie est une composante essentielle dans la structuration des zones bocagères. Une description de la typologie des haies a donc été effectuée sur ces zones à partir de prospections de terrain.

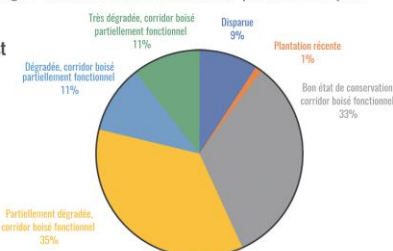
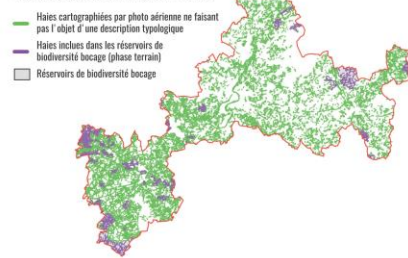


Photo : la haie offre le gîte et le couvert au Hérisson d'Europe.

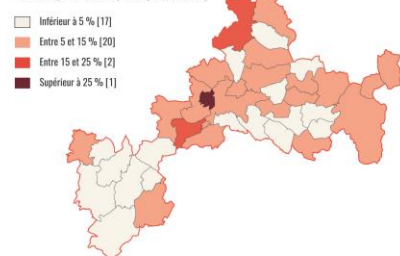
Résultats

Sur l'ensemble des 40 communes d'une superficie d'environ 1073 km², près de 3150 km de haies ont pu être cartographiés, soit une densité de haies de 2,9 km/km² sur l'ensemble du territoire.
Plus de 12 % des haies du territoire de Grand Poitiers ont été décrites, soit près de 380 km.
5 km de haies ont été plantées au sein des « réservoirs bocage ».

Linéaire de haies (et ripisylves) de Grand Poitiers



Pourcentage de haies disparues (40 communes)



Réalisation : Caroline Lemenicier, Lucie Texier (Vienne Nature), 2023.
Crédits photos : Joël Chéron, Julie Haltof, Caroline Lemenicier.
Cartes et graphique : Lucie Texier (Vienne Nature), 2023.
Impression : SIPAP Oudin (Poitiers) – www.sipap-oudin.fr